

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

Délibération : **2020-12-113**  
OBJET : **ELECTION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER A LA  
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DE TRANSFERT DES  
CHARGES**  
Nomenclature : **5.3.6**

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>En exercice</b> : 29 | Le quatorze décembre deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le quatre décembre deux mille vingt s'est réuni à la salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire. |
| <b>Présents</b> : 26    |  |
| <b>Pouvoirs</b> : 3     |  |
| <b>Absents</b> : 0      |  |
| <b>Votants</b> : 29     |  |

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER,  
Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Jean-Claude SALAU,  
Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX,

**Rapporteur** : Alain ROYER

Monsieur le Maire précise que le Conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CEG) du 5 mai dernier a créé la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges (CLECT) en fixant le nombre de représentants à 14 membres dont le Président et le vice-président aux finances et un membre par commune à désigner au sein de chaque conseil municipal

Vu l'installation du Conseil municipal et l'élection du Maire et des Adjoints lors de la séance du 26 mai 2020

VU la démission de Catherine CADOU de ses fonctions de première adjointe et de conseillère municipale ; notification à l'intéressée de l'acceptation de sa démission par Monsieur le sous-Préfet de Chateaubriant-Ancenis, en date du 16 octobre 2020 ;

Vu l'installation de cinq Adjoints lors de la séance du 9 Novembre 2020

M. le Maire présente la candidature de Mme Florence CABRESIN pour représenter la commune pour siéger dans la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges.

Monsieur RENOUX ne présente pas de candidature pour représenter la commune pour siéger dans la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges.

**Il est proposé aux membres du conseil municipal de :**

**- DESIGNER par vote à bulletin secret un représentant de la commune pour siéger dans la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges**

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

|   |    |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote         | 0  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées)  | 29 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | 0  |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)                      | 6  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b - c]   | 23 |
| f. Majorité absolue   | 12 |

La candidature de Mme CABRESIN Florence obtient 23 voix.

**La candidature de Madame CABRESIN ayant obtenu la majorité des suffrages, Madame CABRESIN est désignée comme représentante de la commune pour siéger dans la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges**

**Délibération adoptée, POUR : 23 voix, CONTRE : 0 voix, VOTE BLANC : 6 voix.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 14 décembre 2020  
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20201214-2020-12-113-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2020  
Date de réception préfecture : 16/12/2020